

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville d'Amos, qu'au cours de la séance ordinaire du lundi 3 juin 2024, à compter de 19 h 30, à la salle de conseil de l'hôtel de ville situé au 176, 1^{re} Rue Est à Amos, le trésorier déposera, conformément à l'article 105.1 *de la Loi sur les cités et villes*, le rapport financier de la Ville ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2023.

Donné à Amos, ce 23 mai 2024.

La greffière,

Claudyne Maurice, avocate

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, M^e Claudyne Maurice, greffière de la Ville d'Amos, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'avis ci-dessus sur le site Web de la Ville d'Amos le 23 mai 2024 et en affichant une copie au bureau de la Ville le même jour.

Amos, le 23 mai 2024

M^e Claudyne Maurice, greffière